

C.D.G.E.R.A.

Conférence des Directeurs des Grandes Ecoles Rhône-Alpes

INDICATEURS DE PERFORMANCE

des Grandes Ecoles
de la Région Rhône-Alpes

Présentation des résultats de l'année 1998

Le 21 juin 1999

Chef de projet : Thomas G. MATHIA, Directeur de l'ENISE

Sommaire

1	EXPLICATIONS GENERALES	4
1.1	Charte d'usage des indicateurs de performances de la C.D.G.E.R.A.	4
1.1.1	Rappel des objectifs recherchés	4
1.1.2	Engagements pris par les membres de la C.D.G.E.R.A.	4
1.1.3	Moyens et usages	4
1.2	Méthode de travail	5
1.3	Les nouveautés apportées en 1998	6
1.4	Les écoles qui ont répondu à l'enquête «ANNEE 1998»	7
1.5	Les membres du comité de pilotage	8
1.6	Présentation du document	8
2	INDICATEURS PRESENTES	10
2.1	Des écoles ouvertes	10
2.1.1	Ouverture internationale : pourcentage de mobilité étudiante > à 3 mois	11
2.1.2	Ouverture internationale : nombre moyen de semaines passées à l'étranger par élève d'une promotion	12
2.1.3	Ouverture internationale : pourcentage d'étudiants étrangers	13
2.1.4	Ouverture internationale : pourcentage de diplômés travaillant à l'étranger	14
2.1.5	Ouverture sur la vie active : pourcentage du temps de formation consacré aux projets individuels ou collectifs	15
2.1.6	Ouverture sur la société : pourcentage du temps programmé consacré aux matières d'ouverture	16
2.1.7	Démarche qualité : pourcentage du temps programmé donnant lieu à évaluation de l'enseignement	17
2.1.8	Ouverture sur la vie active (démarche de qualité) : pourcentage de l'enseignement assuré par des professionnels issus des entreprises	18
2.1.9	Ouverture sur la société : pourcentage d'étudiants engagés dans des activités associatives responsabilisantes	19
2.2	Débouchés et insertion professionnelle des diplômés	21
2.2.1	Placement et insertion professionnelle des diplômés : salaire moyen de première embauche	22
2.2.2	Placement et insertion professionnelle des diplômés : durée de recherche d'emploi	23
2.2.3	Adéquation offre/demande : taux de diplômés depuis 3 ans et en recherche d'emploi depuis six mois	24
2.2.4	Adéquation offre/demande : taux de formation complémentaire	25
2.2.5	Rapport de la durée de stage sur la durée de formation	26
2.2.6	Performance du réseau des anciens: rapport nombre de cotisants/stock	27

2.3	Appui pour l'innovation et le développement économique	28
2.3.1	Relations entre les grandes écoles et le milieu social économique : prestations hors formation : $(CA\ F\ TTC)/(Total\ élèves\ post\ Bac + 3)$	29
2.3.2	Relations entre les grandes écoles et le milieu social économique : formation continue : nombre de jours intra par élève	31
2.3.3	Relations entre les grandes écoles et le milieu social économique : formation continue : nombre de jours inter par élève	32
2.3.4	Relations entre les écoles et le milieu social économique : taxe d'apprentissage par élève	33
2.3.5	Relations entre les grandes écoles et le milieu social économique : participation aux instances de direction	34
2.3.6	Attractivité auprès des étudiants : pourcentage de rhône-alpins intégrés en première année	35
2.3.7	Insertion dans le milieu social économique régional : pourcentage d'embauchés en Rhône-Alpes	36

1 Explications générales

1.1 Charte d'usage des indicateurs de performances de la C.D.G.E.R.A.

1.1.1 Rappel des objectifs recherchés

- Usage collectif CDGERA : rendre compte collectivement des principaux éléments caractéristiques des missions des grandes écoles (nota), à leurs partenaires (élèves, parents, entreprises, collectivités), et assurer la promotion des grandes écoles de Rhône-Alpes.
- Usage dans chaque établissement : améliorer la performance, le fonctionnement interne de chacun des membres de la CDGERA ; doter la direction de chaque établissement d'un noyau de tableau de bord.

1.1.2 Engagements pris par les membres de la C.D.G.E.R.A.

- Les écoles renseignent chaque année le système.
- Le président, le bureau et le délégué de la CDGERA s'engagent à ne pas publier d'information concernant telle ou telle école de la CDGERA que ce soit en externe ou en interne à la CDGERA.
- Les écoles sont libres de l'usage des renseignements qui les concernent directement.

1.1.3 Moyens et usages

Les indicateurs ont un usage :

- **Interne** : présentés sous forme agglomérée par "groupes homogènes d'écoles" ou pour l'ensemble des écoles de la CDGERA, ils permettent à chacun de se situer et d'échanger à l'intérieur de la Conférence.
- **Externe** : présentés sous forme agglomérée par "groupes homogènes d'écoles" ou pour l'ensemble des écoles de la CDGERA, ils ne sont communiqués et commentés qu'après accord explicite des membres de la CDGERA. Une école pourra communiquer sur elle-même en utilisant des indicateurs labelisés CDGERA.

En aucun cas, il ne sera publié des éléments qui permettraient un "classement" des écoles entre elles.

Nota : les indicateurs "premier emploi" donnaient lieu à une conférence de presse CDGERA, depuis 1995, chaque année en avril.

1.2 Méthode de travail

La définition d'indicateurs de performance a été lancée en 1996 à l'initiative de la Conférence des Grandes Ecoles de la Région Rhône-Alpes (CDGERA).¹ Cette institution, créée en 1987, regroupe 19 écoles d'ingénieurs, 4 écoles de commerce, 3 écoles d'architecture, 7 écoles à enseignement multiple et diversifié (vétérinaire, bibliothèques, arts et techniques du théâtre...).

L'objectif recherché n'est pas d'évaluer la performance de gestion ou de productivité. Les indicateurs doivent permettre de mesurer la capacité des grandes écoles à répondre aux attentes de l'environnement économique et social² et de leurs étudiants.

Auparavant, certaines écoles disposaient déjà de systèmes de mesure de performance, d'autres ne disposaient que de quelques données très générales.

La démarche « Indicateurs de performance » s'est inscrite dans la volonté de définir des mesures significatives de l'activité des établissements.

Elle s'inscrit dans le cadre d'une démarche qualité.

Commencé en mars 1996, le travail sur les indicateurs de performance a d'abord consisté en la définition par les Directeurs des Ecoles de mesures de performances (ratios) communes à tous les membres, avec l'appui méthodologique d'un Cabinet Conseil, la CEGOS.

Ces ratios portent sur la formation initiale, l'ouverture vers l'international, sur le monde socio-économique, le placement des diplômés et l'insertion professionnelle.

Deux vagues d'enquêtes ont déjà eu lieu ; une première portant sur l'année universitaire 1997, la seconde sur l'année universitaire 1998.

Chaque campagne comprenait deux types d'enquêtes : une dénommée « Indicateurs de Performance », données quantitatives permettant de calculer des ratios, l'autre appelée « Critères de Performance », composée de résultats qualitatifs.

La campagne 1998 a eu un bon succès puisque de plus en plus d'écoles adhèrent à cette démarche (22 écoles contre 16 l'année précédente soit une augmentation de 40%) et que la diversité des écoles au sein de l'échantillon est accrue.

Ceci est dû à l'important travail de mobilisation qui a été réalisé par le comité de pilotage, coordonné par la Déléguée Générale et à la prise de conscience, par les écoles de l'apport de ce travail collectif.

Des nouveautés ont été introduites (voir paragraphe 3) et cette deuxième vague d'enquête permet des comparaisons et une analyse sur un plus long terme.

Attention cependant, au sein de chaque famille d'écoles présentée, le nombre et le type d'école qui a répondu n'est pas le même ce qui rend parfois la comparaison difficile.

A noter qu'une sélection d'indicateurs de performance a été présentée à la presse régionale le 3 mai dernier, qui lui a réservé un accueil très favorable.

¹ Cette démarche bénéficie du soutien de la Région.

² Tutelles publiques (ministères), tutelles consulaires (pour les écoles de commerce), entreprises, partenaires, étudiants, parents d'élèves, médias.

1.3 Les nouveautés apportées en 1998

- En 1998, un nouveau questionnaire a été mis en place, visant à **clarifier et simplifier** la procédure.

- L'enquête est effectuée sur deux années consécutives donc elle permet **d'analyser les évolutions**.

- En 98, nous avons mis en place des **coordonnateurs**, véritables responsables du système d'information, qui sont désignés par les directeurs des établissements : en effet, l'enquête, très lourde, concerne de nombreux départements (direction des études, administration et finances, service emploi, service des relations internationales, association des anciens...). La collecte des données nécessite un important travail de répartition dans un premier temps et de regroupement dans un deuxième temps ; tel est le rôle du coordonnateur.

- Des réunions d'information et de suivi ont été mises en place auprès des coordonnateurs.

- L'enquête a été mieux comprise donc les résultats sont **plus pertinents**.

- La **participation des écoles** est nettement plus importante (+40%).

- On note une plus grande participation de la famille « écoles d'ingénieurs » (+ 60%), plus grande participation de la famille « autres » (école vétérinaire école, de théâtre).

1.4 Les écoles qui ont répondu à l'enquête «ANNEE 1998»

ECOLES D'INGENIEURS

Lyon

- CPE
- ECL
- ENTPE
- ECAM
- INSA de Lyon
- ISARA
- ITECH

Grenoble

- Ecoles de l'INPG : ENSERG, ENSHMG, ENSGI, ENS de Physique

St Etienne

- Ecole des Mines
- ENISE

ECOLES D'ARCHITECTURE

- Ecole d'Architecture de Lyon
- Ecole d'Architecture de Saint Etienne

ECOLES DE COMMERCE

- Ecole de Management de Lyon
- ESC Grenoble
- ESC Chambéry

ECOLES A ENSEIGNEMENT MULTIPLE OU SPECIALISE

- Centre Régional Associé du CNAM (St Etienne)
- CESI Rhône-Alpes Auvergne (Lyon)
- Ecole Nationale Vétérinaire (Marcy l'Etoile)
- ENSATT (Arts et Techniques du Théâtre) – (Lyon)

1.5 Les membres du comité de pilotage

Chef de projet : Thomas MATHIA, directeur de l'ENISE

Assisté par :

- M.GIBIAT (ESC Chambéry)
- M.PINATEL (ECAM)
- M.PERDRIZET (ENTPE)
- M.ROCHAT (INSA de Lyon)
- M.TRAYNARD (ISARA)
- M.VALLAT (Ecole d'Architecture de Lyon)

Coordonnatrice : Pascale PAYAN, Déléguée Générale

1.6 Présentation du document

En 1998, 22 écoles ont répondu à l'enquête. Les données communiquées portaient :

- principalement sur l'année 1998
 - pour l'insertion professionnelle des étudiants, sur les promotions 1996 à 1998
- Les résultats sont présentés graphiquement par ordre croissant.
- Une lettre est attribuée à chaque école, ce qui lui permet de situer son positionnement pour chaque graphique présenté. Cette lettre lui sera communiquée confidentiellement lors de l'envoi de ce document.
- Dans les graphiques, des couleurs ont été attribuées suivant la famille d'école :
- noir : écoles d'ingénieurs
 - bleu : écoles de commerce
 - vert : écoles d'architecture
 - rose : écoles à enseignement multiple ou spécialisé
- Attention, figurent dans cette dernière rubrique : CESI Rhône-Alpes Auvergne, ENSATT, Ecole Nationale Vétérinaire, CRA CNAM.
- Certains ratios ne portent pas sur la totalité de l'échantillon : les résultats aberrants, lorsqu'ils n'ont pu être rectifiés n'ont pas été pris en compte. De plus, les écoles n'ont pas toujours répondu à toutes les questions.
- Pour chaque graphique, les résultats moyens des écoles sont communiqués de façon générale et ensuite par famille d'écoles. Ils sont ensuite comparés avec ceux de l'année passée.
- Les graphiques d'indicateurs sont complétés par les résultats des critères de performance (données qualitatives), permettant d'éclairer certains ratios.

Le document présente en page de droite :

- Le titre et le numéro du ratio

- La définition du ratio

- Les résultats 1998 :
 - graphique
 - moyenne générale et par école
 - commentaires éventuels
 - comparaison avec les résultats de l'année passée

- Les critères permettant d'éclairer les indicateurs

D'autre part, le document est organisé en trois grandes parties correspondant aux trois points clés de performance des grandes écoles mis en avant lors de la conception du système :

2.1. Des écoles ouvertes

2.2. Débouchés et insertion professionnelle des diplômés

2.3. Appui pour l'innovation et le développement économique

2 Indicateurs présentés

2.1 Des écoles ouvertes

2.1.1 Ouverture internationale : pourcentage de mobilité étudiante à l'étranger

2.1.2 Ouverture sur l'international : nombre moyen de semaines passées à l'étranger par élève d'une promotion

2.1.3 Ouverture internationale : pourcentage d'étudiants étrangers

2.1.4 Ouverture internationale : pourcentage de diplômés travaillant à l'étranger

2.1.5 Ouverture sur la vie active : pourcentage du temps de formation consacré aux projets individuels ou collectifs

2.1.6 Ouverture sur la société : pourcentage du temps programmé consacré aux matières d'ouverture

2.1.7 Démarche qualité : pourcentage du temps programmé donnant lieu à évaluation de l'enseignement

2.1.8 Ouverture sur la vie active (démarche qualité) : pourcentage de l'enseignement assuré par des professionnels issus des entreprises

2.1.9 Ouverture sur la société : pourcentage d'étudiants engagés dans des activités associatives responsabilisantes

2.1.1 Ouverture internationale : pourcentage de mobilité étudiante > à 3 mois

Définition du ratio : il est le rapport de l'effectif d'élèves inscrits au cursus Bac+3 et post Bac +3 attestant d'une mobilité vers l'étranger >3 mois en 1997-1998 sur l'effectif diplômé de la promotion sortie en juin 1998.

La valeur la plus faible est de 0%. La valeur la plus forte est de 100%.

La moyenne globale de l'échantillon représenté est de 38%. 38% des étudiants des grandes écoles de la Région partent à l'étranger pour une période d'au moins 3 mois au delà de Bac+3. Ceci a été notamment favorisé par l'aide de la Région qui a favorisé cette tendance par une politique volontariste de gestion des bourses.

En 1997, la moyenne était de 48% mais le nombre et le type de répondants était différent.

La moyenne par famille :

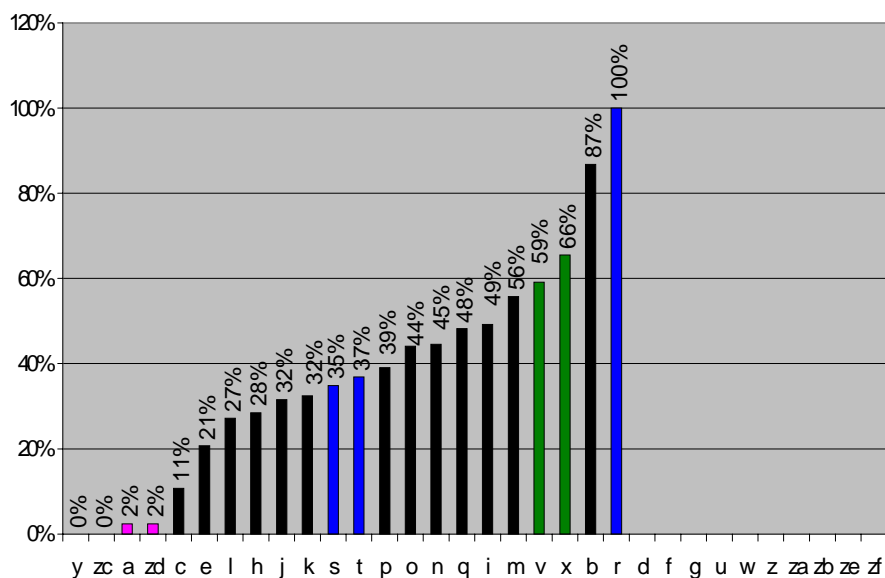
1998

- écoles d'ingénieurs : 41%
- écoles de commerce : 60%
- écoles d'architecture : 62%,
- autres écoles : 1%

1997

- écoles d'ingénieurs : 45%
- écoles de commerce : 67%
- écoles d'architecture : 44%

Pourcentage de mobilité étudiante > 3 mois



lettres minuscules : appellation anonyme de l'école

noir : écoles d'ingénieurs, bleu : écoles de commerce, vert : écoles d'architecture, rose : autres écoles

2.1.2 Ouverture internationale : nombre moyen de semaines passées à l'étranger par élève d'une promotion

Définition du ratio : il est le rapport du nombre cumulé de semaines passées à l'étranger par les élèves post Bac+3 pour échanges académiques, stages industriels ou linguistiques sur l'effectif diplômé de la promotion sortie en juin 1998.

La moyenne générale est de 11. Cela signifie qu'un élève passe en moyenne 11 semaines à l'étranger dans la période « post Bac+3 » et que ce nombre est en évolution par rapport à l'année passée (en 1997, la moyenne était de 10).

Ceci est la conséquence de la politique des établissements qui encouragent de plus en plus le séjour à l'étranger au cours de la formation.

La moyenne par famille :

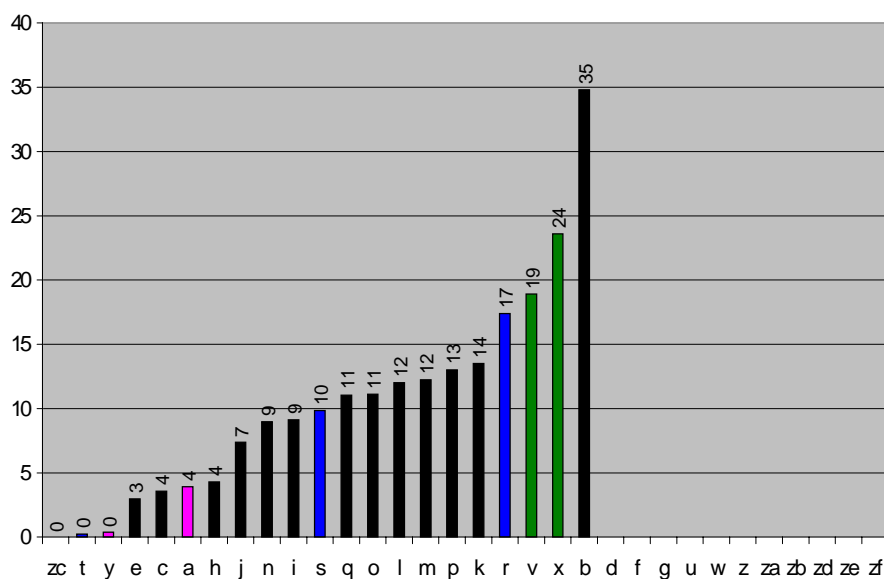
1998

- écoles d'ingénieurs : 11
- écoles de commerce : 9
- écoles d'architecture : 21
- autres écoles : 3

1997

- écoles d'ingénieurs : 12
- écoles de commerce : 10

Nombre moyen de semaines passées à l'étranger par élève d'une promotion



lettres minuscules : appellation anonyme de l'école

noir : écoles d'ingénieurs, bleu : écoles de commerce, vert : écoles d'architecture, rose : autres écoles

CRITERE 5 : Exigence d'un niveau en langues étrangères

L'école a-t-elle rendu obligatoire un niveau en langues étrangères pour l'obtention du diplôme ?

- pas d'exigence ou pas respectée : 27%
- exigence pour UNE langue étrangère : 45%
- exigence pour DEUX langues étrangères : 27%

2.1.3 Ouverture internationale : pourcentage d'étudiants étrangers

Définition du ratio : il est le rapport de l'effectif total d'étudiants étrangers inscrits ou en séjours d'échange en post Bac+3 au 15 octobre 1998 sur l'effectif total d'élèves inscrits en post Bac+3 au 15 octobre 1998.

La valeur moyenne en 1998 est de 8% en 1997 elle était de 5%.
La valeur la plus faible est de 0%, la plus forte 20%.

La moyenne par écoles :

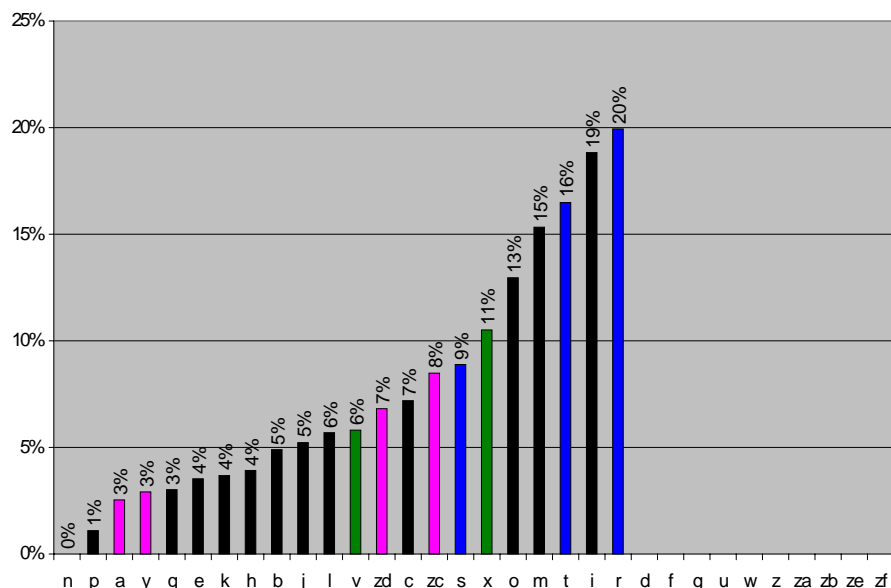
1998

- écoles d'ingénieurs : 7%
- écoles de commerce : 15%
- écoles d'architecture : 8%
- autres : 5%

1997

- écoles d'ingénieurs : 4%
- écoles de commerce : 10%

Pourcentage d'étudiants étrangers



lettres minuscules : appellation anonyme de l'école

noir : écoles d'ingénieurs, bleu : écoles de commerce, vert : écoles d'architecture, rose : autres écoles

Le pourcentage d'étudiants étrangers est en progression par rapport à l'année passée ce qui est le résultat de la politique des établissements visant à accroître à la fois la mobilité de ses étudiants vers l'étranger et, conséquence de cet effort, la venue d'étrangers chez elles. Les écoles de commerce se placent en tête du pourcentage d'étudiants étrangers avec une moyenne de 15%. A noter que la stratégie des grandes écoles pour l'avenir est d'améliorer ces résultats.

2.1.4 Ouverture internationale : pourcentage de diplômés travaillant à l'étranger

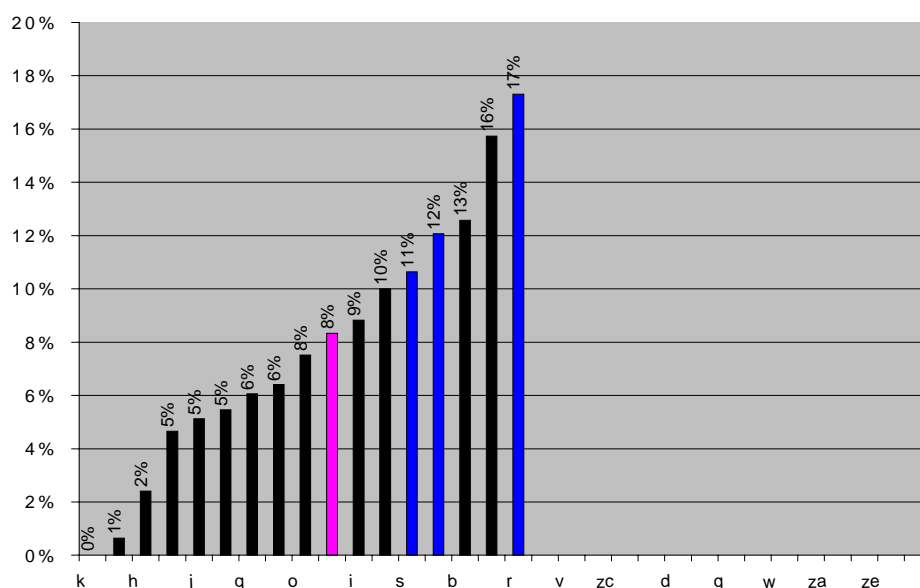
Définition du ratio : il est le rapport du nombre d'expatriés et d'étrangers diplômés en 1996 travaillant à l'étranger et ayant répondu à l'enquête sur le nombre de diplômés de la promotion 1996 ayant répondu à l'enquête.

La valeur moyenne est de 8% ; en 1997 elle était de 7%.

La moyenne par familles :

- écoles d'ingénieurs : 7%
- écoles de commerce : 13%

Pourcentage de diplômés travaillant à l'étranger



lettres minuscules : appellation anonyme de l'école

noir : écoles d'ingénieurs, bleu : écoles de commerce, vert : écoles d'architecture, rose : autres écoles

CRITERE 2 : Un projet d'école

L'école a-t-elle élaboré un projet de référence (projet d'école, d'entreprise...) clarifiant les items suivants : missions, valeurs, orientations à moyen terme.

- pas de projet : 14%
- projet prévu : 5%
- projet existant et outil de référence mais peu connu : 23%
- projet existant et utilisé dans le cadre d'une politique claire : 55%

2.1.5 Ouverture sur la vie active : pourcentage du temps de formation consacré aux projets individuels ou collectifs

Définition du ratio : il est le rapport de la durée totale en heures-élèves programmées consacrée aux enseignements post Bac+3 par projets sur la durée en heures-élèves programmées du cursus post Bac+3.

La valeur moyenne est de 17% ; en 1997 elle était de 25% mais l'échantillon diffère.

La moyenne par écoles :

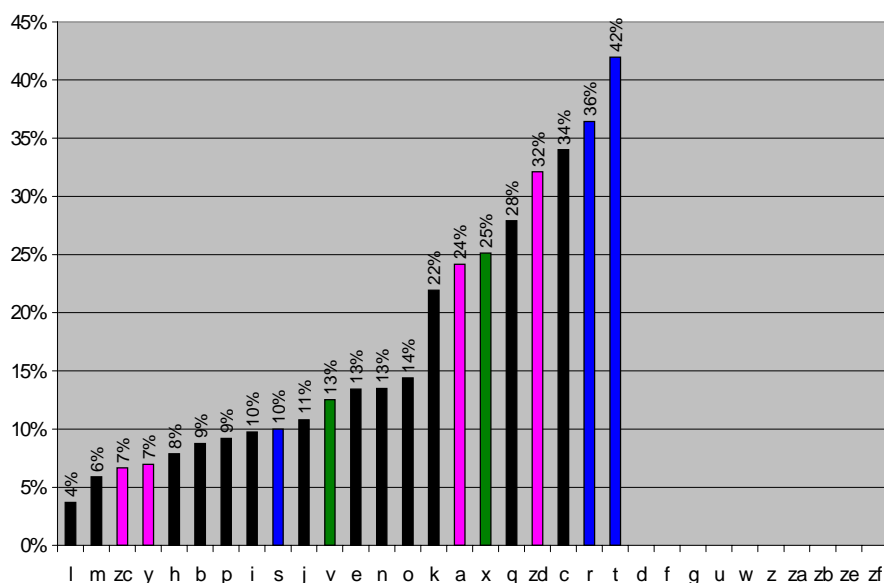
1998

- écoles d'ingénieurs : 14%
- écoles de commerce : 29%
- écoles d'architecture : 19%
- autres : 15%

1997

- écoles d'ingénieurs : 23%
- écoles d'architecture : 28%

Pourcentage du temps de formation...



lettres minuscules : appellation anonyme de l'école

noir : écoles d'ingénieurs, bleu : écoles de commerce, vert : écoles d'architecture, rose : autres écoles

Précautions d'interprétation :

Est comptabilisé ici uniquement le temps en face à face étudiants-professeurs (préparation au montage de projets) hors projet de fin d'études.

Il apparaît que la durée du projet de fin d'études n'est comptabilisée nulle part et qu'il serait intéressant de la réintroduire dans l'étude.

CRITERE 11 : Elaboration d'un projet professionnel

Existe-t-il une réflexion (action) sur le projet professionnel des futurs diplômés ?

- oui, avec les étudiants : 82%
 - par groupes : 50%
 - individuellement : 50%
 - avec des représentants du monde économique : 45%
- oui, entre enseignants : 41%
 - à l'initiative de la direction des études : 32%
 - en présence de personnalités externes : 23%
- non : 14%

2.1.6 Ouverture sur la société : pourcentage du temps programmé consacré aux matières d'ouverture

Définition du ratio : il est le rapport de la durée totale en heures élèves programmées consacrée à un enseignement « d'ouverture » par rapport aux matières « standard » de chaque école sur la durée en heures-élèves programmées du cursus post Bac+3 (hors stages mais en incluant les enseignements par projets, en moyenne toutes filières confondues).

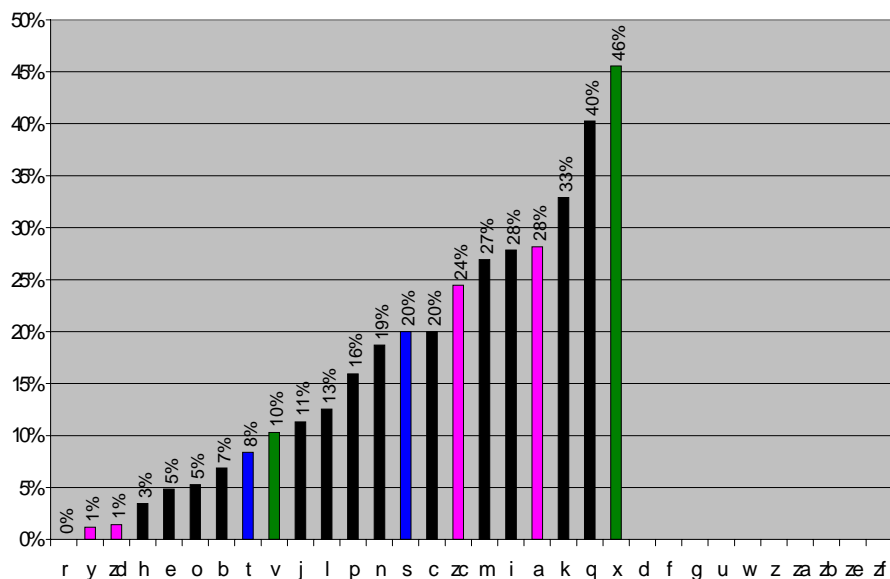
La valeur moyenne en 1998 est de 16%. En 1997, elle était de 13%.

La moyenne par familles :

- écoles d'ingénieurs : 16%
- écoles de commerce : 9%
- écoles d'architecture : 28%
- autre : 9%

Le libellé de la question est différent de celui de l'année passée donc la comparaison n'est pas possible.

Pourcentage du temps programmé consacré aux matières d'ouverture



lettres minuscules : appellation anonyme de l'école

noir : écoles d'ingénieurs, bleu : écoles de commerce, vert : écoles d'architecture, rose : autres écoles

Précautions d'interprétation

La définition de ce ratio a évolué par rapport à l'année passée d'où une comparaison impossible. En effet, l'année passée l'indicateur était centré sur les écoles d'ingénieurs et la part que celles-ci consacraient aux sciences humaines et sociales.

Dans la mesure où cet indicateur concerne tout type d'école, le comité de pilotage a révisé cet indicateur en parlant d'enseignement d'ouverture par rapport aux matières centrales de chaque école (ouverture d'esprit). Autant dire que cet indicateur laisse une très grande marge d'appréciation aux écoles par rapport à ce que peut constituer une matière d'ouverture (exemple, pour une école d'architecture : sciences et techniques, informatique, matières relevant de sciences dures et pures). De ce fait, une hétérogénéité apparaît dans les réponses permettant le calcul de cet indicateur. Il reste donc à affiner.

2.1.7 Démarche qualité : pourcentage du temps programmé donnant lieu à évaluation de l'enseignement

Définition du ratio : il est le rapport du nombre d'heures-élèves d'enseignement post Bac+3 faisant l'objet d'une évaluation au moins annuelle de la part des étudiants sur la durée en heures-élèves programmées du cursus post Bac+3 (hors stages mais en incluant les enseignements par projets, en moyenne toutes filières confondues).

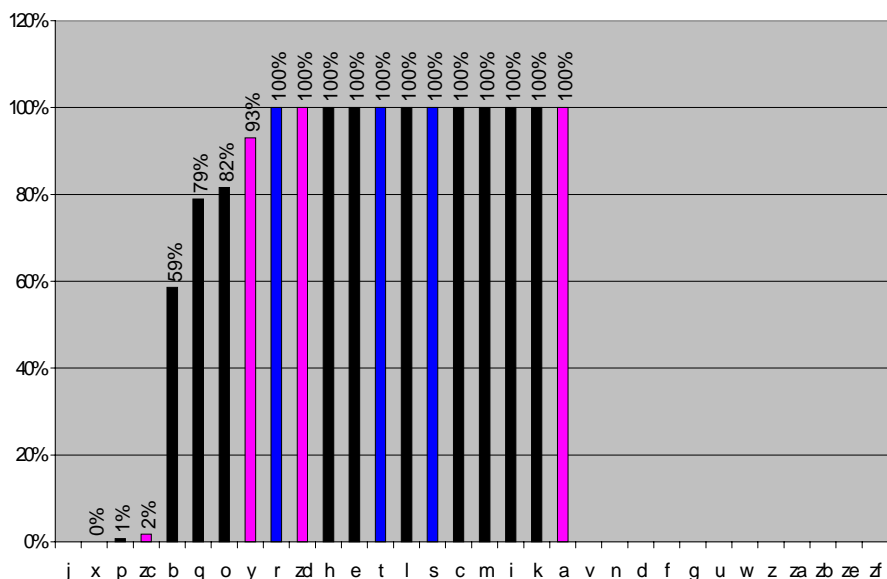
La moyenne générale en 1998 est de 74%.

En 1997, elle était de 70%.

La moyenne par famille d'écoles :

- écoles d'ingénieurs : 78%
- écoles de commerce : 100%
- écoles d'architecture autres : 65%

Pourcentage du temps programmé donnant lieu à évaluation de l'enseignement



lettres minuscules : appellation anonyme de l'école

noir : écoles d'ingénieurs, bleu : écoles de commerce, vert : écoles d'architecture, rose : autres écoles

L'intérêt du maintien de cet indicateur est posé car les écoles atteignent globalement un niveau d'excellence par rapport à l'évaluation de l'enseignement.

CRITERE 1 : Evaluation structurée auprès des diplômés

L'école a-t-elle mis en place et utilise-t-elle une évaluation structurée (de type enquête de satisfaction) portant sur un panel significatif ?

L'évaluation est :

- régulière : 59%
- irrégulière : 9%
- à l'étude : 9%
- pas pratiquée : 23%

1.1.1 Ouverture sur la vie active (démarche de qualité) : pourcentage de l'enseignement assuré par des professionnels issus des entreprises

Définition du ratio : il est le rapport du nombre d'heures d'enseignement en équivalent TD du cursus post Bac+3 assurées par des vacataires non enseignants ni chercheurs rattachés à des établissements publics sur le nombre d'heures produites par les enseignants et les vacataires (y compris prestations gratuites) sur le cursus post Bac+3.

En 1998, la moyenne générale est de 28%, en 1997, elle était de 31%.

La moyenne par famille d'écoles :

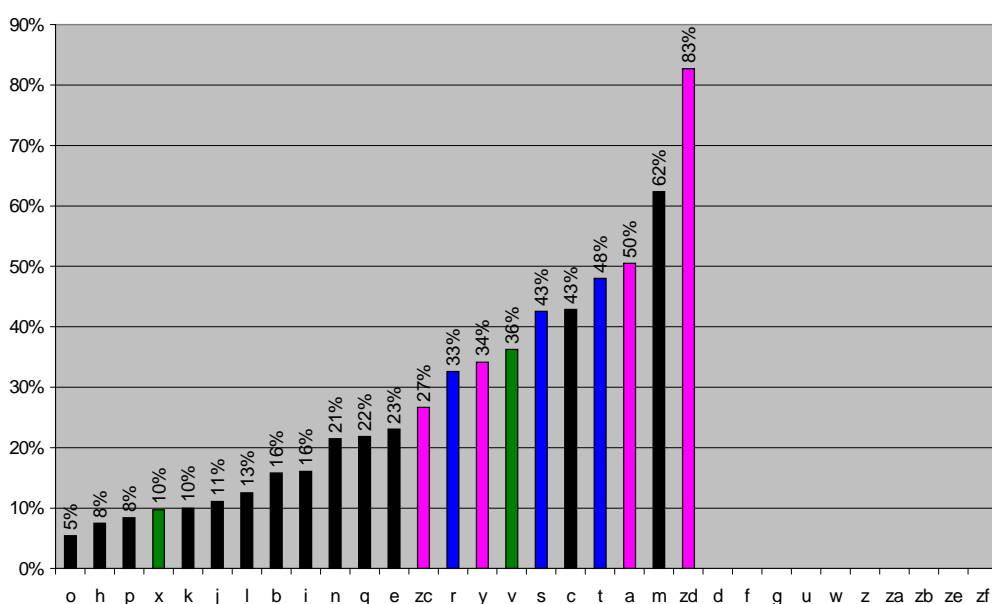
1998

- écoles d'ingénieurs : 20%
- écoles de commerce : 41%
- écoles d'archi : 23%
- autres : 48%

1997

- écoles d'ingénieurs : 17%
- autres écoles : 38%

Pourcentage de l'enseignement assuré par des professionnels issus des entreprises



lettres minuscules : appellation anonyme de l'école

noir : écoles d'ingénieurs, bleu : écoles de commerce, vert : écoles d'architecture, rose : autres écoles

Le pourcentage d'enseignement assuré par les professionnels des entreprises se situe dans une fourchette de 5 à 83% du temps total des heures dispensées par l'école.
 A noter le fort pourcentage assuré par les écoles de commerce et les écoles à enseignement multiple ou spécialisé qui semblent plus ouvertes sur le monde extérieur que d'autres catégories d'écoles.

2.1.9 Ouverture sur la société : pourcentage d'étudiants engagés dans des activités associatives responsabilisantes

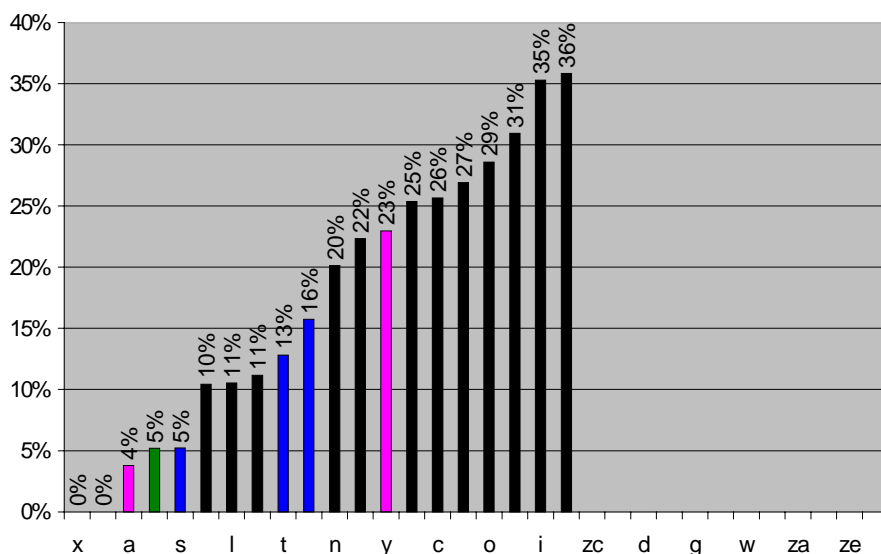
Définition du ratio : il est le rapport du nombre d'étudiants du cursus Bac+3 et plus déclarant exercer une responsabilité associative ou élective sur l'effectif total d'élèves inscrits au cursus « post Bac+3 » au 15 octobre 1998.

En 1998, la valeur moyenne est de 17% ; en 1997, elle était de 21%.

La moyenne par famille d'écoles :

- écoles d'ingénieurs : 22%
- écoles de commerce : 11%
- écoles d'architecture : 3%
- autres : 13%

Pourcentage d'étudiants engagés dans des activités associatives



CRITERE 4 : Ouverture sociale et humanitaire

Les élèves et l'école sont-ils engagés dans des actions sociales et/ou humanitaires ?

- actions pérennes et significatives : 45%
- une démarche permanente de l'école officiellement suivie par la direction : 32%
- non, marginalement, ou de façon ponctuelle : 23%

CRITERE 12 : Activités para-scolaires extérieures des futurs diplômés

Existe-t-il une politique d'encouragement des activités extérieures ?

- oui : 95%
- non : 5%

A noter que le pourcentage de « non » est en nette diminution par rapport à l'année passée (20% en 1997).

S'il existe une politique d'encouragement des activités extérieures, ces dernières sont-elles :

- inscrites dans le cursus : 23%
- inscrites et encadrées : 36%
- autorisées en dérogation d'absence : 14%
- autorisées et encouragées (mais sans bonification) : 50%
- partenaires extérieurs (bonifications pour l'étudiant) : 5%
- autres propositions : 5%

CRITERE 7 : Domaines d'application de la démarche qualité

Avez-vous une démarche qualité appliquée ?

	Aucune	En développement	Partielle	Totale
1. A l'enseignement	9%	27%	41%	23%
2. Aux stages	9%	32%	32%	18%
3. A la gestion de l'établissement	9%	36%	41%	5%
4. A la gestion du personnel	9%	36%	36%	9%

A noter que la démarche qualité appliquée à l'enseignement d'une manière totale est en forte progression depuis l'an dernier (23% contre 7% en 1997) ; le phénomène est le même pour les stages.

CRITERE 10 : Flexibilité des contenus pédagogiques

Avez-vous la maîtrise du programme pédagogique ?

- oui (programme officiel non adaptable à l'initiative de l'école) : 5%
- non : 95%

Si oui, la maîtrise du programme est-elle :

- partielle (adaptation sur les contenus) : 14%
- totale (adaptation possible des contenus, temps, rythme, pédagogie) : 82%

2.2 Débouchés et insertion professionnelle des diplômés

2.2.1. Placement et insertion professionnelle des diplômés : salaire moyen d'embauche

2.2.2 Placement et insertion professionnelle des diplômés : durée de recherche d'emploi

2.2.3 Adéquation offre/demande : taux de diplômés depuis trois ans et en recherche d'emploi depuis plus de six mois.

2.2.4 Adéquation offre/demande : taux de formation complémentaire

2.2.5 Rapport de la durée du stage sur la durée de la formation

2.2.6 Performance du réseau des anciens : nombre de cotisants/ stock

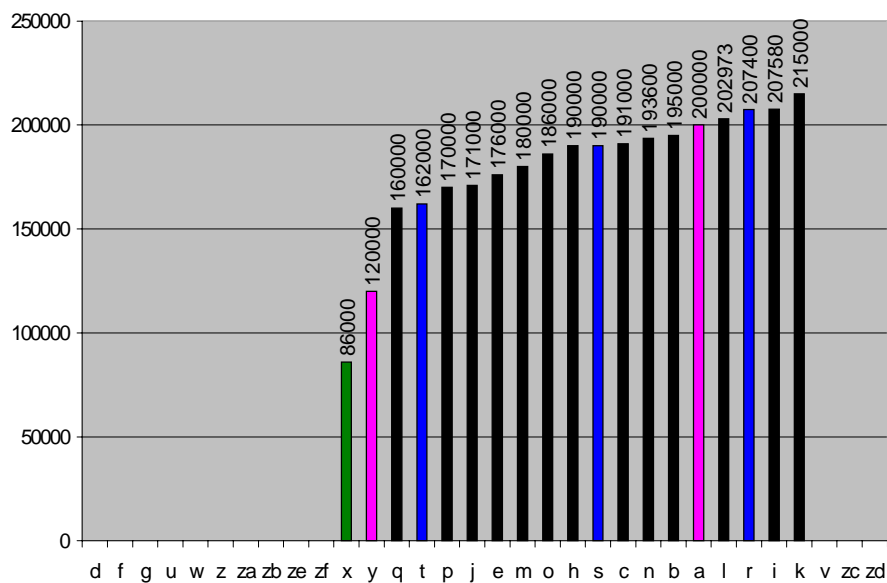
2.2.1 Placement et insertion professionnelle des diplômés : salaire moyen de première embauche

La valeur moyenne en 1998 est de 179 000 F ; en 1997 elle était de 175 000 F.

La moyenne par famille d'écoles :

- écoles d'ingénieurs : 185 704 F
- écoles de commerce : 186 466 F
- écoles d'architecture : 86 000 F

Salaire moyen de première embauche



lettres minuscules : appellation anonyme de l'école

noir : écoles d'ingénieurs, bleu : écoles de commerce, vert : écoles d'architecture, rose : autres écoles

2.2.2 Placement et insertion professionnelle des diplômés : durée de recherche d'emploi

Définition du ratio : il est égal au nombre d'étudiants de la promotion 1996 ayant répondu à l'enquête et déclarant avoir trouvé un emploi :

- avant d'être diplômés
- moins de 2 mois après le diplôme
- entre 2 et 6 mois après le diplôme
- plus de 6 mois après le diplôme
- sur le nombre d'étudiants de la promotion 1996 ayant répondu à la question sur le délai de recherche d'emploi.

Délai d'obtention du 1 ^{er} emploi	Enquête 96	Enquête 97	Enquête 98
Avant diplôme	36	36	29
Moins de 2 mois après le diplôme	27	36	35
2 à 6 mois après le diplôme	26	28	22
Plus de 6 mois après le diplôme	11	0	13

CRITERE 8 : Préparation à la recherche d'emploi

L'école mène-t-elle des actions pour aider les élèves dans la recherche d'emploi ?

- régulières (plus de 3 actions par an) : 82%
- ponctuelles (une à deux par an) : 18%
- Pas d'action menée : 0%

Lorsqu'elles existent, ces actions sont-elles menées par l'entremise de:

- cours par professeur : 64%
- conférences : 82%
- service emploi : 73%
- association d'anciens : 73%
- autres (cabinets...) : 27%

2.2.3 Adéquation offre/demande : taux de diplômés depuis 3 ans et en recherche d'emploi depuis six mois

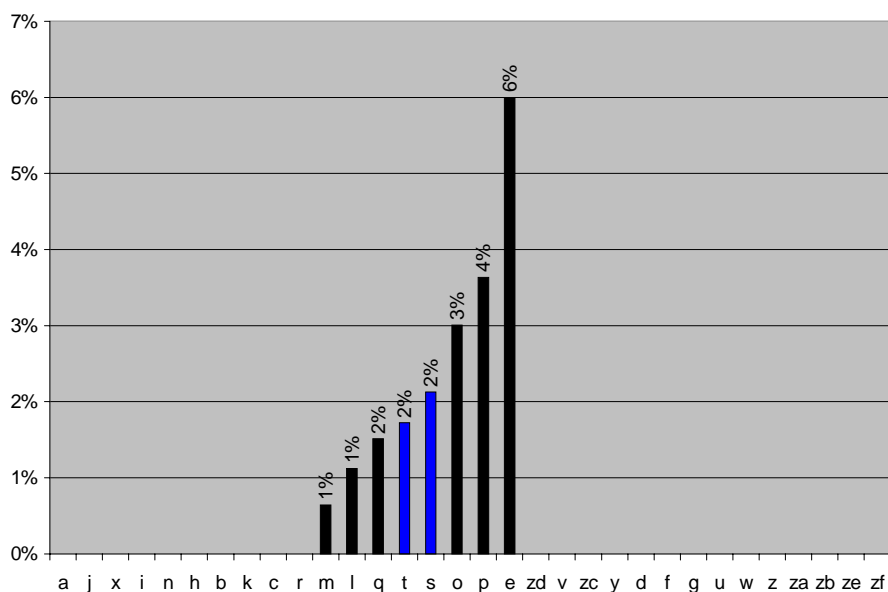
Définition du ratio : il est le rapport du taux de diplômés depuis 3 ans et en recherche d'emploi depuis plus de 6 mois sur le nombre de diplômés de la promotion 1996 ayant répondu à l'enquête et en recherche d'emploi depuis plus de 6 mois.

En 1998, la moyenne est de 2,20%.

Par famille d'écoles :

- écoles d'ingénieurs : 3%
- écoles de commerce : 1%

Taux de diplômés depuis 3 ans et en recherche d'emploi depuis 6 mois



lettres minuscules : appellation anonyme de l'école

noir : écoles d'ingénieurs, **bleu** : écoles de commerce, **vert** : écoles d'architecture, **rose** : autres écoles

2.2.4 Adéquation offre/demande : taux de formation complémentaire

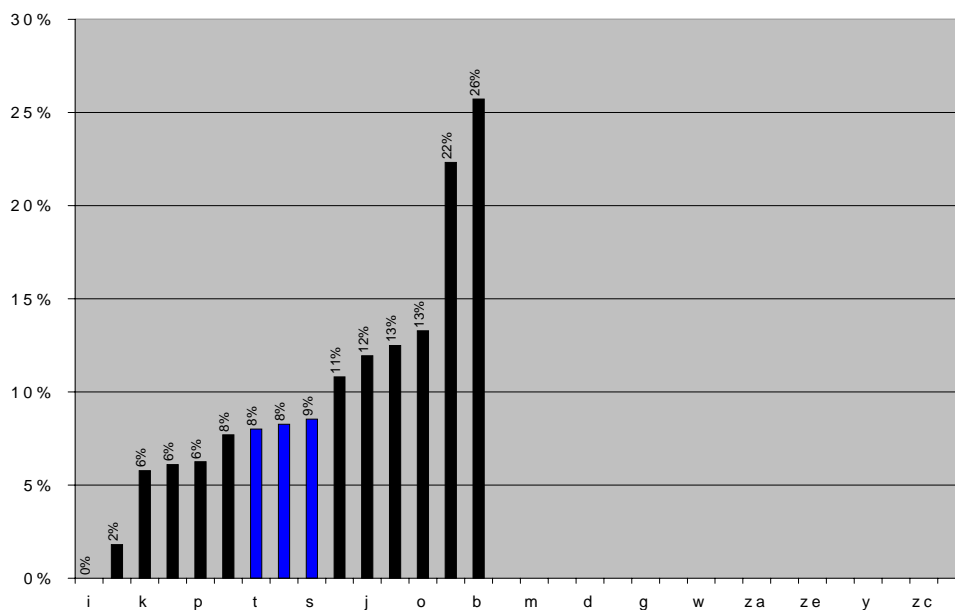
Définition du ratio : il est le rapport du nombre de diplômés de la promotion 1998 en formation complémentaire et ayant répondu à l'enquête sur le nombre de diplômés de la promotion 1998 ayant répondu à l'enquête.

En 1998, la moyenne générale est de 10% ; en 1997, elle était de 3%.

La moyenne par famille d'écoles :

- écoles d'ingénieurs : 10%
- écoles de commerce : 8%

Taux de formation complémentaire



lettres minuscules : appellation anonyme de l'école

noir : écoles d'ingénieurs, bleu : écoles de commerce, vert : écoles d'architecture, rose : autres écoles

CRITERE 9 : Adaptation au marché de l'emploi

L'école vérifie-t-elle l'adéquation entre les compétences des diplômés et celles requises par les employeurs ?

- régulièrement : 68%
- occasionnellement : 14%
- jamais : 18%

Lorsqu'elle vérifie cette adéquation, le fait-elle par :

- conseil scientifique/adm : 50%
- démarche Qualité : 9%
- échantillon d'entreprises : 36%
- suivi/Asso. Des anciens : 36%
- autres : 9%

2.2.5 Rapport de la durée de stage sur la durée de formation

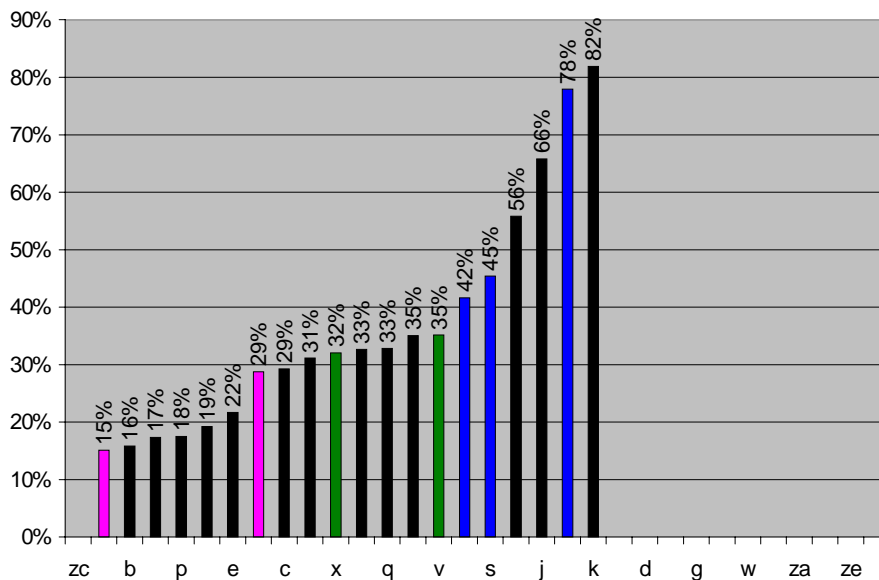
Définition du ratio : il est le rapport de la durée cumulée des stages obligatoires, hors projet de fin d'études sur le cursus « Bac+3 et post Bac+3 » sur la durée en heures-élèves programmées du cursus post Bac+3.

En 1998, la moyenne générale est de 37%; en 1997, elle était de 24%.
On peut dire qu'en moyenne, la durée du stage représente 37% du temps d'enseignement en « post Bac+3 ».

La moyenne par famille d'écoles :

- écoles d'ingénieurs : 35%
- écoles de commerce : 55%
- écoles d'architecture : 34%

Rapport de la durée du stage sur la durée de la formation



lettres minuscules : appellation anonyme de l'école

noir : écoles d'ingénieurs, **bleu** : écoles de commerce, **vert** : écoles d'architecture, **rose** : autres écoles

2.2.6 Performance du réseau des anciens: rapport nombre de cotisants/stock

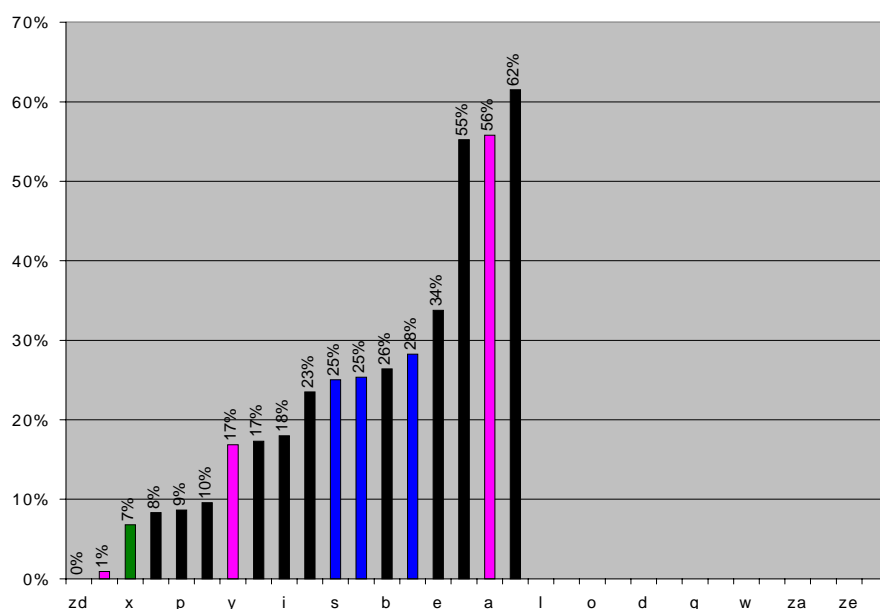
Définition du ratio : il est le rapport du nombre de cotisants enregistrés par l'Association des Anciens sur l'effectif ou l'estimation des anciens diplômés de l'école vivants (y compris pour la promotion sortie en juin 1998).

En 1998, la moyenne générale est de 23% ; en 1997, elle était de 25%.

La moyenne par famille d'écoles :

- écoles d'ingénieurs : 26%
- écoles de commerce : 26%
- écoles d'archi : 7%
- autres : 18%

Rapport nombre de cotisants/stock



lettres minuscules : appellation anonyme de l'école

noir : écoles d'ingénieurs, bleu : écoles de commerce, vert : écoles d'architecture, rose : autres écoles

2.3 Appui pour l'innovation et le développement économique

2.3.1 Relations entre les écoles et le milieu social économique : prestations hors formation

2.3.2 Relations entre les écoles et le milieu social économique : formation continue : nombre de jours intra par élève

2.3.3 Relations entre les écoles et le milieu social économique : formation continue : nombre de jours inter par élève

2.3.4 Relations entre les écoles et le milieu social économique : taxe d'apprentissage par élève

2.3.5 Relations entre les écoles et le milieu social économique : participation aux instances de direction

2.3.6 Attractivité auprès des étudiants : pourcentage du nombre de rhône-alpins intégrés en première année

2.3.7 Insertion dans le milieu social économique régional : pourcentage d'embauchés en Rhône Alpes

CRITERE 3 : Réflexion/action en matière d'entrepreneuriat

Existe-t-il une politique VOLONTARISTE visant à la création d'entreprise ou d'activité par les élèves, chercheurs ou enseignants ?

- pas d'action : 27%
- des actions concrètes ou l'étude : 55%
- une politique donnant lieu à bilan : 18%
- un suivi statistique des créations ou reprises d'entreprises par catégories d'entrepreneurs (diplômés ou enseignants) : 0%

2.3.1 Relations entre les grandes écoles et le milieu social économique : prestations hors formation : (CA F TTC)/(Total élèves post Bac + 3)

Définition du ratio : il est le rapport du chiffre d'affaires TTC facturé par l'école (hors frais de scolarité, vente de formation, subventions et aides diverses publiques ou privées) sur l'effectif total des élèves inscrits au cursus post Bac+3 au 15 octobre 1998.

En 1998, la moyenne générale est de 15438 F par élève.

Le chiffre d'affaires total des écoles est de 254 068 138 F.

La moyenne par famille d'écoles :

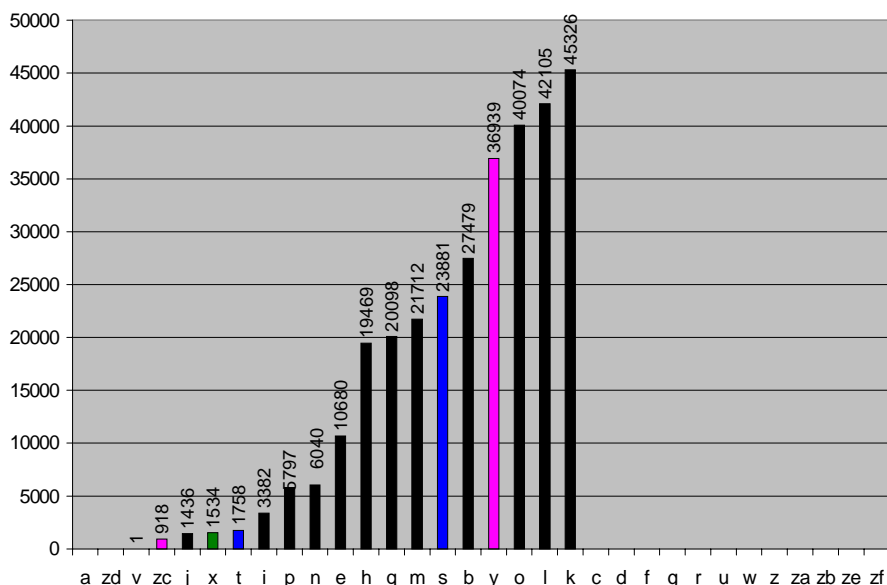
1998

- écoles d'ingénieurs 20 300 F
- écoles de commerce 12819 F
- écoles d'architecture 768 F
- autres : 9497 F

1997

- écoles d'ingénieurs : 23 700 F
- écoles d'architecture : 9 400 F

CA F TTC/ total des élèves



lettres minuscules : appellation anonyme de l'école

noir : écoles d'ingénieurs, bleu : écoles de commerce, vert : écoles d'architecture, rose : autres écoles

n-b : le CESI n'a pas été pris en compte dans ces calculs.

CRITERE 6 : Partenariat régulier avec les organismes

Existe-t-il des relations entre l'école et des organismes d'aide à la valorisation de la Recherche (ex: ANVAR) ?

- régulières : 45%
- occasionnelles : 23%
- aucune relation : 18%

Ces relations se font-elles à l'initiative :

- de l'école : 45%
- des labos : 32%
- des chercheurs : 14%

Existe-t-il des relations entre l'école et des organismes d'aide aux entreprises (ex: CRITT, ARIST...) ?

- régulières : 50%
- occasionnelles : 32%
- aucune relation : 9%

Ces relations se font-elles à l'initiative :

- de l'école : 55%
- des professeurs : 41%
- des étudiants : 5%
- des anciens : 0%
- des partenaires : 23%

2.3.2 Relations entre les grandes écoles et le milieu social économique : formation continue : nombre de jours intra par élève

Définition du ratio : il est le rapport du nombre de jours de formation INTRA facturée à tous clients (publics et privés) sur l'effectif total des élèves inscrits au cursus post Bac+3 au 15 octobre 1998

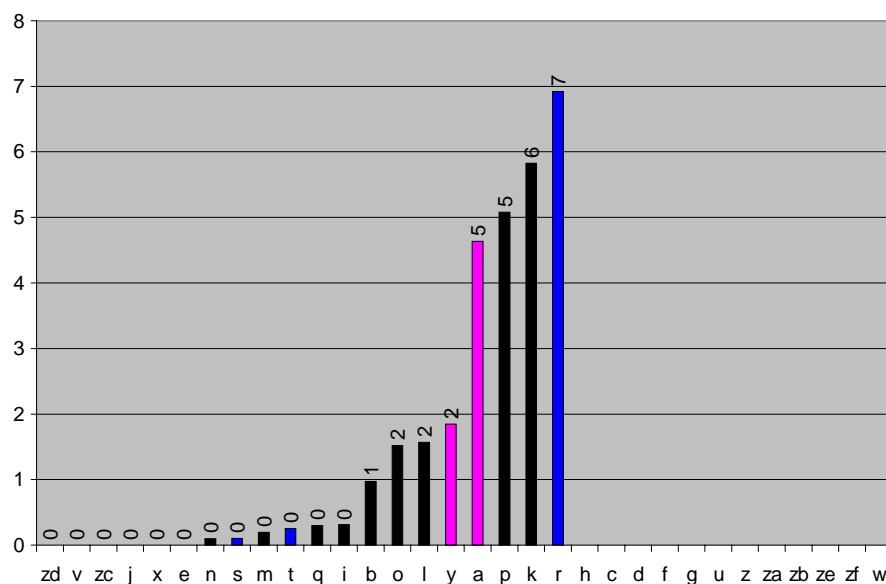
En 1998, la moyenne générale est de 1,5

La moyenne par famille d'écoles :

- écoles d'ingénieurs 1,5
- écoles de commerce 2,5
- autres : 1,6

Le total de jours de formation en intra est de 18 256 soit **109 536 heures**.

Nombre de jours intra par élève



lettres minuscules : appellation anonyme de l'école

noir : écoles d'ingénieurs, bleu : écoles de commerce, vert : écoles d'architecture, rose : autres écoles

2.3.3 Relations entre les grandes écoles et le milieu social économique : formation continue : nombre de jours inter par élève

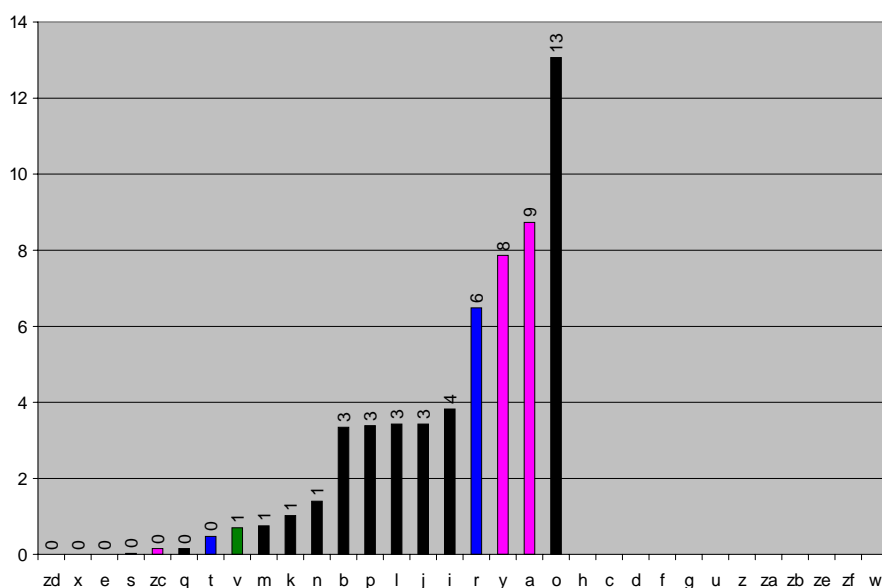
Définition du ratio : il est le rapport du nombre de jours de formation INTER facturés à tous les clients (publics et privés) sur l'effectif total des élèves inscrits au cursus post Bac+3 au 15 octobre 1998.

En 1998, la moyenne générale est de 3.

La moyenne par famille d'écoles :

- écoles d'ingénieurs : 3,
- écoles de commerce : 2,5
- écoles d'architecture : 0,3
- autres : 4

Nombre de jours inter par élève



lettres minuscules : appellation anonyme de l'école

noir : écoles d'ingénieurs, bleu : écoles de commerce, vert : écoles d'architecture, rose : autres écoles

Le total de jours de formation inter est de 53 105 soit **318 630 heures**.

En cumulant le nombre d'heures de formation inter et intra, on arrive à 428 166 heures (en 1997, ce chiffre était de 369 540 heures).

2.3.4 Relations entre les écoles et le milieu social économique : taxe d'apprentissage par élève

Définition du ratio : il est le rapport du montant de la taxe d'apprentissage affectée à l'école (quota + cadres moyens + cadres supérieurs) par les entreprises (y compris via des organismes collecteurs) sur l'effectif total des élèves inscrits au cursus post Bac+3 au 15 octobre 1998.

En 1998, la moyenne générale est de 4 398 F par élève ; en 1997, elle était de 5 000 F.

La moyenne par famille d'écoles :

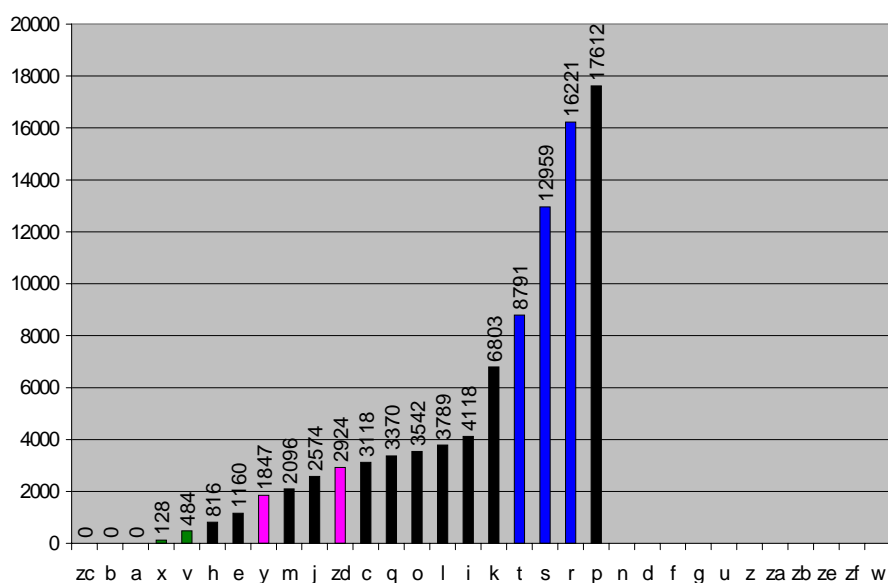
1998

- écoles d'ingénieurs : 4 083 F
- écoles de commerce : 12 657 F
- écoles d'architecture : 306 F
- autres : 1193 F

1997

- écoles d'ingénieurs : 5 248 F
- écoles de commerce : 15 655 F
- écoles d'architecture : 367 F

Taxe d'apprentissage par élève



lettres minuscules : appellation anonyme de l'école

noir : écoles d'ingénieurs, bleu : écoles de commerce, vert : écoles d'architecture, rose : autres écoles

Le montant total de la taxe d'apprentissage pour l'ensemble des écoles est de **63 124 325 F**.

2.3.5 Relations entre les grandes écoles et le milieu social économique : participation aux instances de direction

Définition du ratio : il est le rapport du nombre de socio-professionnels (non universitaires) parmi les administrateurs sur le nombre d'administrateurs (membres du Conseil d'Administration ou du Conseil d'Ecole ou d'Instances de Substitution).

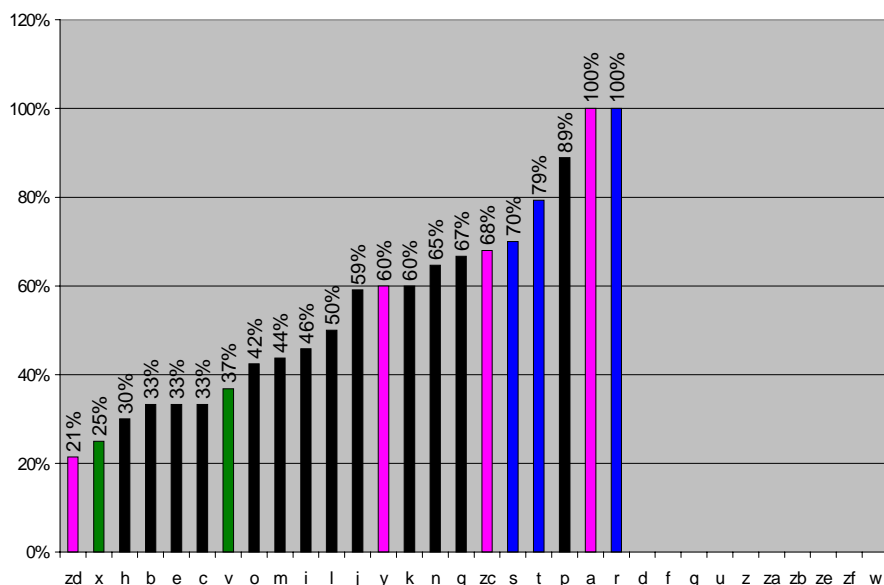
En 1998, la moyenne générale est de 55% ; en 1997, elle était de 60%.

Cette riche présence de personnalités du monde économique constitue un atout pour les écoles utilisable à la fois pour l'insertion professionnelle des diplômés et dans le cadre des transferts « école- entreprises » (contrats de recherche).

La moyenne par famille d'écoles :

- écoles d'ingénieurs : 50%
- écoles de commerce : 83%
- écoles d'architecture : 31%
- autres : 62%

Participation aux instances de direction



lettres minuscules : appellation anonyme de l'école

noir : écoles d'ingénieurs, bleu : écoles de commerce, vert : écoles d'architecture, rose : autres écoles

A noter que la participation des socio-professionnels aux instances de direction est nettement plus importante dans le groupe « écoles de commerce ».

2.3.6 Attractivité auprès des étudiants : pourcentage de rhône-alpins intégrés en première année

Définition du ratio : il est le rapport de l'effectif cumulé de Rhône-Alpins intégrés à l'entrée de l'école au 15 octobre 1998 sur l'ensemble de votre cursus (y compris 1er cycle si il existe) sur l'effectif cumulé intégré à l'entrée de l'école au 15 octobre 1998 sur l'ensemble du cursus.

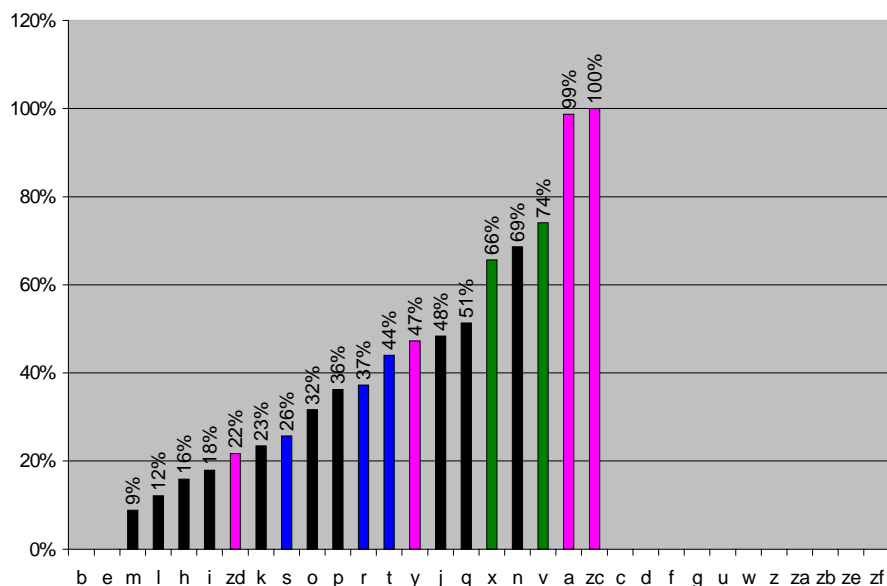
En 1998, la moyenne générale est de 47% ; en 1997, elle était de 50%.

Cela signifie qu'un élève sur deux est rhône-alpin.

La moyenne par famille d'écoles :

- écoles d'ingénieurs : 40%
- écoles de commerce : 36%
- écoles d'architecture : 70%
- autres : 67%

Pourcentage de Rhône-alpins intégrés en première année



lettres minuscules : appellation anonyme de l'école

noir : écoles d'ingénieurs, bleu : écoles de commerce, vert : écoles d'architecture, rose : autres écoles

Le nombre total de Rhône-Alpins intégrés en première année est de **1956**.

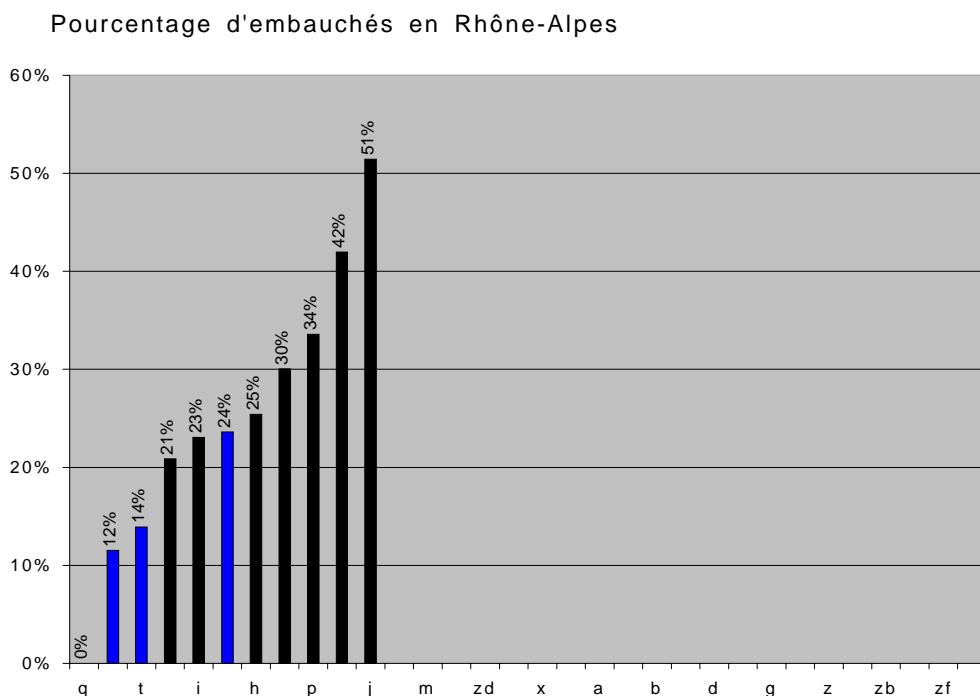
2.3.7 Insertion dans le milieu social économique régional : pourcentage d'embauchés en Rhône-Alpes

Définition du ratio : il est le rapport du nombre de diplômés des promotions 1996, 1997, 1998 embauchés en 1998 ou début 1999 ayant trouvé un emploi en Rhône-Alpes (et ayant répondu à l'enquête) sur le nombre de diplômés des promotions 1996, 1997, 1998 embauchés en 1998 ou début 1999 et ayant répondu à l'enquête.

En 1998, la moyenne générale est de 25%, ce qui signifie que le quart des étudiants des grandes écoles Rhône-Alpes sont embauchés dans la région.

La moyenne par famille d'écoles :

- écoles d'ingénieurs : 28%
- écoles de commerce : 16%



lettres minuscules : appellation anonyme de l'école

noir : écoles d'ingénieurs, bleu : écoles de commerce, vert : écoles d'architecture, rose : autres écoles

Le total d'embauchés en Rhône-Alpes en 1998 est de **668**.